



## CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos déchets et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

## CODE DE BALISAGE

|                            | GR®<br>de Pays | PR®<br>Promenade<br>et Randonnée |
|----------------------------|----------------|----------------------------------|
| Continuité<br>du sentier   |                |                                  |
| Changement<br>de direction |                |                                  |
| Mauvaise<br>direction      |                |                                  |



## CONTACT

**Office de Tourisme du Vignoble de Nantes**  
Bureau d'accueil de Clisson **02 40 54 02 95**  
Bureau d'accueil de Vallet **02 40 36 35 87**  
[www.levignobledenantes-tourisme.com](http://www.levignobledenantes-tourisme.com)

## POINTS D'INTÉRÊT

**Musée du Vignoble Nantais**

Une collection à travers plus de 500 objets pour découvrir l'histoire d'un terroir, les savoir-faire des vignerons nantais et l'évolution des techniques. Visites pour tous en famille, en groupe ou entre amis. Animation thématique, ateliers pour enfants et adultes, expositions temporaires... Un musée à visiter... sans modération ! Sur place : boutique et aire de pique-nique. Ouvert d'avril à novembre. Informations : 02 40 80 90 13.

**Chapelle Sainte Anne**

Aussi appelée chapelle d'Abélard, il s'agit du seul vestige de l'ancienne église du Pallet construite au XI<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de la châellenie du Pallet. La chapelle renferme trois pierres tombales de l'époque des Templiers et une pierre tombale de Guillaume Goheau décédé en 1310 et de son épouse Isabeau décédée en 1336. Ces quatre pierres tombales proviennent de la chapelle privée Saint Jean située à environ 300 mètres. Près de la chapelle, on peut voir la base des murs du donjon carré du X<sup>e</sup> siècle construit par le comte d'Anjou Geoffroy Grisegonnelle.



## CIRCUIT DE LA SANGUÈZE

*Une rivière paisible,  
le patrimoine à l'honneur  
et des vignes omniprésentes.*

Création : [www.izatis.com](http://www.izatis.com) Crédits photos : Office de Tourisme du Vignoble de Nantes / Valéry Joncheray - Éd. 2017





PAS À PAS

CIRCUIT DE LA SANGUÈZE



GPS - D Complexe sportif  
Lat 47,143/ Long -1,3366

**1** Du parking, dirigez-vous derrière le complexe sportif pour emprunter un chemin. Longez-le, au bout de celui-ci, tournez à gauche dans la rue Saint Étienne et au bout à droite dans le hameau de La Bouillère pour rejoindre la départementale. Longez-la sur votre gauche sur 200 mètres environ puis traversez la route (prudence) pour emprunter à droite un petit chemin creux.

**2** À la sortie du chemin, prenez à droite sur la route, poursuivez jusqu'aux Bois et tournez à droite vers La Haie Pallet. Poursuivez sur la route et empruntez le chemin à gauche, bifurquez à droite et tournez à droite le long d'une haie et poursuivez sur le chemin pendant 400 mètres pour ressortir dans le village du Bois Chaudeau.

Dans le village, tournez à droite sur la route vers Malinge et poursuivez sur la route pendant 650 mètres.

**3** Au calvaire, tournez à droite dans un chemin de vignes et poursuivez toujours tout droit jusqu'à une route qui bifurque à gauche puis à droite pour rejoindre le village de Sanguèze. Poursuivez dans le village pour traverser la passerelle. Empruntez le sentier en face qui remonte dans le coteau Bernard Vinet (variante escarpée) ou bien prenez la route à droite.

**4** Sur la place de la chapelle Saint Anne, rejoignez la route et traversez au passage pour piétons pour vous diriger à gauche en direction du

musée. Traversez le parking puis descendez à gauche le long des vignes et du musée pour rejoindre la Sanguèze à droite. Poursuivez le long de la rivière sur 600 mètres environ et juste avant le Pont du Florenceau, remontez à droite dans le chemin ombragé. Poursuivez ensuite tout droit le long des vignes. À la route, tournez à gauche pour traverser la voie ferrée et poursuivez tout droit sur le chemin de la Fuie puis tournez à droite dans le petit sentier (chemin des Gohaux). Poursuivez sous le petit tunnel et rejoignez le rond-point et poursuivez tout droit dans la rue en direction du complexe sportif.